



# Assemblée générale

Distr. limitée  
5 juillet 2018  
Français  
Original : anglais

**Soixante-douzième session**  
**Cinquième Commission**  
Point 149 de l'ordre du jour  
**Aspects administratifs et budgétaires du financement**  
**des opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

**Projet de résolution déposé par le Président de la Commission à la suite de consultations**

## **Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix**

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* ses résolutions [45/258](#) du 3 mai 1991, [47/218 A](#) du 23 décembre 1992, [48/226 A](#) du 23 décembre 1993, [48/226 C](#) du 29 juillet 1994, [49/250](#) du 20 juillet 1995, [50/221 B](#) du 7 juin 1996, la section I de sa résolution [55/238](#) du 23 décembre 2000, ses résolutions [55/271](#) du 14 juin 2001, [56/241](#) du 24 décembre 2001, [56/293](#) du 27 juin 2002, [57/318](#) du 18 juin 2003, [58/298](#) du 18 juin 2004, [59/301](#) du 22 juin 2005, [60/268](#) du 30 juin 2006, [61/279](#) du 29 juin 2007, [62/250](#) du 20 juin 2008, [63/287](#) du 30 juin 2009, [64/271](#) du 24 juin 2010, [65/290](#) du 30 juin 2011, [66/265](#) du 21 juin 2012, [67/287](#) du 28 juin 2013, [68/283](#) du 30 juin 2014, [69/308](#) du 25 juin 2015, [70/287](#) du 17 juin 2016 et [71/295](#) du 30 juin 2017 et ses autres résolutions pertinentes, ainsi que ses décisions [49/469](#) du 23 décembre 1994 et [50/473](#) du 23 décembre 1995,

*Ayant examiné* les rapports du Secrétaire général sur l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017<sup>1</sup>, sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019<sup>2</sup> et sur l'examen approfondi du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix<sup>3</sup>, le rapport du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit sur le projet de budget du Bureau des services de contrôle interne au titre du compte d'appui des opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019<sup>4</sup> et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>5</sup>,

<sup>1</sup> [A/72/701](#) et [A/72/701/Add.1](#).

<sup>2</sup> [A/72/790/Rev.1](#).

<sup>3</sup> [A/72/814](#).

<sup>4</sup> [A/72/766](#).

<sup>5</sup> [A/72/857](#).



*Jugeant* important que l'Organisation des Nations Unies puisse réagir rapidement et déployer promptement une opération de maintien de la paix quand le Conseil de sécurité adopte une résolution à cet effet, soit dans un délai de 30 jours pour les opérations classiques et de 90 jours pour les opérations complexes,

*Sachant* qu'il importe d'assurer des services d'appui adéquats durant toutes les phases des opérations de maintien de la paix, y compris les phases de liquidation et de clôture,

*Consciente* que le montant inscrit au compte d'appui doit être grosso modo proportionnel aux mandats, au nombre, à la taille et à la complexité des missions de maintien de la paix,

1. *Prend acte* des rapports du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019<sup>2</sup> et sur l'examen approfondi du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix<sup>3</sup>, ainsi que du rapport du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit sur le projet de budget du Bureau des services de contrôle interne au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019<sup>4</sup> ;

2. *Réaffirme* qu'il lui incombe d'analyser en profondeur et d'approuver les ressources humaines et financières et les politiques s'y rapportant pour assurer l'exécution efficace et économique de la totalité des activités et des programmes prescrits et l'application des politiques adoptées en la matière ;

3. *Réaffirme également* que la Cinquième Commission est celle de ses grandes commissions qui est chargée des questions administratives et budgétaires ;

4. *Réaffirme en outre* l'article 153 de son règlement intérieur ;

5. *Réaffirme* que le compte d'appui sert exclusivement à financer les ressources humaines et matérielles dont les services du Siège ont besoin pour appuyer les opérations de maintien de la paix et que cette règle ne saurait être modifiée sans son accord préalable ;

6. *Réaffirme également* que les services d'appui aux opérations de maintien de la paix doivent être convenablement financés et que les montants demandés à ce titre doivent être pleinement justifiés dans les projets de budget du compte d'appui ;

7. *Réaffirme en outre* qu'il faut que les opérations de maintien de la paix soient administrées et leurs finances gérées de manière efficace et rationnelle et demande instamment au Secrétaire général de continuer à chercher des moyens d'administrer le compte d'appui de façon plus productive et plus rationnelle ;

8. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que les dispositions de ses résolutions [59/296](#) du 22 juin 2005, [60/266](#) du 30 juin 2006, [61/276](#) du 29 juin 2007, [64/269](#) du 24 juin 2010, [65/289](#) du 30 juin 2011, [66/264](#) du 21 juin 2012, [69/307](#) du 25 juin 2015 et [70/286](#) du 17 juin 2016 et de ses autres résolutions pertinentes soient appliquées intégralement ;

9. *Souscrit*, sous réserve des dispositions de la présente résolution, aux conclusions et recommandations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport<sup>5</sup> et prie le Secrétaire général de veiller à ce qu'il y soit pleinement donné suite ;

10. *Décide* de maintenir, pour l'exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019, le mécanisme de financement du compte d'appui utilisé pour l'exercice en cours, allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018, qu'elle a approuvé au paragraphe 3 de sa résolution [50/221 B](#) ;

11. *Décide également* de supprimer deux postes vacants au Département de la sûreté et de la sécurité : un poste d'administrateur responsable de la coordination des mesures de sécurité (P-4) et un poste de formateur adjoint (P-2) ;

12. *Décide en outre* de ne pas transférer le poste de spécialiste des questions politiques (adjoint de 1<sup>re</sup> classe) (P-2) affecté à la Division Asie, Moyen-Orient, Europe et Amérique latine du Bureau des opérations, le poste de spécialiste des questions politiques (P-4) affecté à l'Équipe de coordination et de planification pour la Somalie du Bureau des opérations et le poste de spécialiste des questions politiques (P-4) affecté à l'Équipe chargée des partenariats de la Division des politiques, de l'évaluation et de la formation du Département des opérations de maintien de la paix ;

### **Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017**

13. *Prend acte* du rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017<sup>1</sup> ;

### **Prévisions budgétaires pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019**

14. *Approuve* l'inscription au compte d'appui, pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019, d'un montant de 324 703 500 dollars des États-Unis, dont 28 859 100 dollars pour le progiciel de gestion intégré et 821 500 dollars pour la sécurité des systèmes informatiques, montant qui couvrira 1 345 postes existants et 20 nouveaux postes temporaires, compte tenu de la suppression, du transfert, de la réaffectation et du reclassement des postes indiqués à l'annexe I de la présente résolution, ainsi que les 57 emplois de temporaire existants, 11 nouveaux emplois de temporaire (autres que pour les réunions) et 52 mois-homme visés à l'annexe II, et les dépenses connexes afférentes aux postes et aux autres objets de dépense ;

### **Modalités de financement des montants inscrits au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour les exercices allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017 et du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019**

15. *Décide* que les montants inscrits au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019 seront financés comme suit :

a) Le montant du solde inutilisé de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017, soit 324 400 dollars, sera déduit de celui des ressources à prévoir pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019 ;

b) Un montant total de 813 800 dollars, correspondant aux intérêts créditeurs (811 000 dollars) et à des recettes diverses (2 800 dollars) afférent à l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017, sera déduit des ressources à prévoir pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019 ;

c) Un montant de 928 800 dollars correspondant au reliquat du montant autorisé au titre du Fonds de réserve pour le maintien de la paix pour l'exercice clos le 30 juin 2017 sera déduit des ressources à prévoir pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019 ;

d) Le solde de 322 636 500 dollars sera réparti au prorata entre les budgets des opérations de maintien de la paix en cours pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019 ;

e) Le montant estimatif net des recettes provenant des contributions du personnel, soit 26 070 500 dollars, qui représente le montant de 25 483 500 dollars

relatif à l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019 auquel s'ajoute le montant de 587 000 dollars correspondant à l'écart positif constaté pour l'exercice clos le 30 juin 2017, sera déduit du solde visé à l'alinéa d) ci-dessus, devant être réparti au prorata entre les budgets des opérations de maintien de la paix en cours.

## Annexe I

**A. Nouveaux postes devant être financés au titre du compte d'appui  
pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019**

Département/bureau	Unité administrative	Postes		Intitulé	Statut
		Nombre	Classe		
<b>Département des opérations de maintien de la paix</b>					
Bureau du Secrétaire général adjoint	Bureau du Chef de cabinet	1	G(AC)	Assistant administratif	Nouveau
<b>Total partiel</b>		<b>1</b>			
<b>Bureau des services de contrôle interne</b>					
Division des investigations	Entebbe	1	P-4	Enquêteur	Transformation d'un emploi de temporaire
		3	P-3	Enquêteur	
		1	P-4	Enquêteur spécialisé dans les analyses techniques	
	Vienne	Nairobi	1	P-4	Enquêteur spécialisé dans les analyses techniques
			1	P-3	Enquêteur
		1	D-1	Directeur adjoint	
		1	P-5	Enquêteur principal	
		2	P-4	Enquêteur	
		1	P-4	Enquêteur spécialisé dans les analyses techniques	
		5	P-3	Enquêteur	
1	G(1°C)	Assistant aux investigations			
1	G(AC)	Assistant aux investigations			
<b>Total partiel</b>		<b>18</b>			
<b>Secrétariat du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires</b>					
		1	P-5	Fonctionnaire d'administration (hors classe)	Transformation d'un emploi de temporaire
<b>Total partiel</b>		<b>1</b>			
<b>Total</b>		<b>20</b>			

*Note* : Les fonctions qui s'attachent aux postes et l'unité de laquelle ils relèvent sont précisées dans le rapport du Secrétaire général (A/72/790/Rev.1) et mentionnées dans le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/72/857).

## **B. Compte d'appui pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019 : transferts, réaffectations et suppressions de postes**

### **Transferts**

*Département des opérations de maintien de la paix – Bureau du Secrétaire général adjoint – Bureau du Chef de cabinet – Coordonnateur pour les questions de sécurité*

Transfert d'un poste de spécialiste de la sécurité au travail (P-4) depuis la Division des politiques, de l'évaluation et de la formation – Service des politiques et des meilleures pratiques

*Bureau des services de contrôle interne – Division des investigations – Bureau de l'investigateur résident de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine*

Transfert d'un poste d'enquêteur (P-4) depuis le Bureau de l'investigateur résident de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti

*Bureau des services de contrôle interne – Division de l'audit interne – Bureau de l'auditeur résident de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud*

Transfert d'un poste d'auditeur résident (P-4) depuis le Bureau de l'auditeur résident de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour

*Bureau des services de contrôle interne – Division des investigations – Bureau de l'investigateur résident de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo*

Transfert d'un emploi de temporaire (autre que pour les réunions) d'enquêteur (P-3) depuis le Bureau de l'investigateur résident de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali

### **Réaffectations**

*Bureau des services de contrôle interne – Division des investigations – New York*

Réaffectation d'un poste (un poste de classe P-3 d'auditeur résident devant être réaffecté comme un poste d'enquêteur de la même classe) depuis la Division de l'audit interne – Bureau de l'auditeur résident de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour

Réaffectation d'un poste (un poste d'auditeur résident de classe P-3 devant être réaffecté comme un poste d'enquêteur de la même classe) depuis la Division de l'audit interne – Bureau de l'auditeur résident de la Mission des Nations Unies au Libéria

### **Suppressions**

*Département des opérations de maintien de la paix – Bureau des opérations – Division de l'Afrique II*

Suppression de deux postes : un poste de spécialiste des questions politiques (hors classe) (P-5) et un poste de spécialiste des questions politiques (P-4)

*Département des opérations de maintien de la paix – Bureau des opérations – Division Asie, Moyen-Orient, Europe et Amérique latine*

Suppression de deux postes d'assistant d'équipe [G(AC)]

*Département des opérations de maintien de la paix – Bureau des affaires militaires  
– Équipe opérationnelle intégrée*

Suppression de deux postes : un poste d'officier de liaison supérieur (P-5) et un poste d'officier de liaison (P-4)

*Département des opérations de maintien de la paix – Bureau des affaires militaires  
– Service de la planification militaire*

Suppression d'un poste de spécialiste de la planification (P-4)

*Département des opérations de maintien de la paix – Bureau des affaires militaires  
– Service de la constitution des forces*

Suppression d'un poste d'assistant d'équipe [G(AC)]

*Département des opérations de maintien de la paix – Bureau de l'état de droit  
et des institutions chargées de la sécurité – Division de la police*

Suppression d'un poste de chargé de liaison (police) (P-4)

*Département des opérations de maintien de la paix – Bureau de l'état de droit  
et des institutions chargées de la sécurité – Section des politiques stratégiques  
et du renforcement des capacités*

Suppression d'un poste d'assistant administratif [G(AC)]

*Bureau des services de contrôle interne – Division de l'audit interne – Bureau  
de l'auditeur résident de la Mission des Nations Unies au Libéria*

Suppression de deux postes [un poste d'auditeur résident (P-4) et un poste d'assistant administratif (GN)]

*Bureau des services de contrôle interne – Division de l'audit interne – Bureau  
de l'auditeur résident de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice  
en Haïti*

Suppression d'un poste d'auditeur résident (P-4)

*Département de la sûreté et de la sécurité*

Suppression de deux postes : un poste d'administrateur responsable de la coordination des mesures de sécurité (P-4) et un poste de formateur adjoint (P-2)

---

*Abréviations : G(AC) : agent des services généraux (Autres classes) ; G(1°C) : agent des services généraux (1<sup>re</sup> classe) ; GN : agent des services généraux recruté sur le plan national.*

## Annexe II

### Emplois de temporaire devant être financés au titre du compte d'appui pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019

Département/bureau	Unité administrative	Emplois de temporaire		Intitulé	Statut
		Nombre	Classe		
<b>Département des opérations de maintien de la paix</b>					
Bureau du Secrétaire général adjoint	Bureau du Chef de cabinet	1	G(AC)	Assistant administratif (résilience des organisations)	Reconduit
	Service administratif	1	P-4	Spécialiste des ressources humaines	Reconduit
		–	3 mois, 1 P-4	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduit
		–	2 mois, 1 P-3	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduit
	–	2 mois, 1 G(AC)	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduit	
Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité	Bureau du Sous-Secrétaire général	1	P-4	Spécialiste des questions relatives à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine)	Reconduit
	Service des questions judiciaires et pénitentiaires	1	P-4	Spécialiste des affaires judiciaires	Reconduit
	Division de la police	1	P-4	Spécialiste des programmes de police (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine)	Reconduit
	Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration	1	P-4	Spécialiste des politiques et de la planification (désarmement, démobilisation et réintégration) (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine)	Reconduit
<b>Total partiel</b>		<b>6</b>			
<b>Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine</b>					
Section de l'appui administratif		–	3 mois, 1 P-3	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduit
		–	3 mois, 1 GN	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduit
<b>Total partiel</b>		<b>–</b>			
<b>Département de l'appui aux missions</b>					
Bureau du Secrétaire général adjoint	Groupe déontologie et discipline	1	P-3	Administrateur de programmes	Reconduit

Département/bureau	Unité administrative	Emplois de temporaire			Statut
		Nombre	Classe	Intitulé	
	Section de l'application des recommandations d'audit et des commissions d'enquête	–	6 mois, 1 P-3	Spécialiste de l'analyse des procédures	Reconduit
Division du budget et des finances des missions	Section de la gestion des mémorandums d'accord et des demandes de remboursement	2	P-3	Spécialiste des finances et du budget	Nouveau
Division du personnel des missions	Service du soutien spécialisé au personnel des missions	10	P-3	Spécialiste des ressources humaines (groupes professionnels)	Reconduit
		3	G(AC)	Assistant chargé des ressources humaines (groupes professionnels)	Reconduit
<b>Total partiel</b>		<b>16</b>			
<b>Département de la gestion</b>					
Bureau du Secrétaire général adjoint	Service administratif	–	3 mois, 1 P-4	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduit
		–	3 mois, 1 G(AC)	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduit
	Groupe du contrôle hiérarchique	1	P-3	Juriste	Nouveau
Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	Division du financement des opérations de maintien de la paix	2	P-3	Spécialiste des finances et du budget	Reconduit
	Division de la comptabilité	1	P-4	Comptable (conventions comptables)	Reconduit
		1	G(AC)	Assistant (finances/assurances)	Reconduit
Bureau de la gestion des ressources humaines	Division des services médicaux	1	P-4	Médecin	Reconduit
	Division de la planification stratégique, du recrutement et des affectations	1	P-4	Chef de projet (entrepôt de données)	Reconduit
		1	P-4	Administrateur de programmes	Nouveau
		1	P-3	Spécialiste des ressources humaines (mobilité)	Reconduit
Bureau des services centraux d'appui	Division des achats	1	G(AC)	Assistant aux achats	Reconduit
	Section des archives et de la gestion des dossiers	–	5 mois, 1 P-4	Spécialiste de la gestion de l'information	Nouveau
Bureau de l'informatique et des communications	Pôle applications de Bangkok (Bureau de Bangkok)	1	P-4	Chef de projet (système de gestion des rations)	Reconduit
		1	P-3	Spécialiste des systèmes informatiques (système de gestion des carburants)	Reconduit
	Pôle applications de New York (Bureau de New York)	1	P-3	Spécialiste des systèmes informatiques (progiciel de gestion de la relation client pour le suivi du matériel appartenant aux contingents)	Reconduit
<b>Total partiel</b>		<b>13</b>			

Département/bureau	Unité administrative	Emplois de temporaire			Statut
		Nombre	Classe	Intitulé	
<b>Bureau des services de contrôle interne</b>					
Service administratif		–	2 mois, 2 P-3	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduit
		–	2 mois, 3 G(AC)	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduit
Division des investigations	New York	1	P-4	Enquêteur	Nouveau
		2	P-3	Enquêteur	Nouveau
	Nairobi	1	P-4	Enquêteur	Nouveau
		2	P-3	Enquêteur	Nouveau
Division des investigations	New York	1	G(AC)	Assistant administratif	Nouveau
	Entebbe	1	GN	Assistant administratif	Reconduit
	Mission des Nations Unies au Soudan du Sud	2	P-3	Enquêteur	Reconduit
		1	GN	Assistant administratif	Reconduit
	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali	1	P-5	Enquêteur résident en chef	Reconduit
		1	P-4	Enquêteur	Reconduit
		2	P-3	Enquêteur	Reconduit
		1	GN	Assistant administratif	Reconduit
	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo	1	P-3	Enquêteur (de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali)	Reconduit
	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine	2	P-3	Enquêteur	Reconduit
Division de l'audit interne	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali	3	P-4	Auditeur résident	Reconduit
		2	P-3	Auditeur résident	Reconduit
	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine	3	P-4	Auditeur résident	Reconduit
		2	P-3	Auditeur résident	Reconduit
<b>Total partiel</b>		<b>29</b>			
<b>Cabinet du Secrétaire général</b>					
		–	3 mois, 2 G(AC)	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduit
<b>Total partiel</b>		–			

Département/bureau	Unité administrative	Emplois de temporaire			Statut
		Nombre	Classe	Intitulé	
<b>Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies</b>					
Bureau de l'ombudsman régional à Entebbe					
		2	P-4	Spécialiste du règlement des différends	Reconduit
<b>Total partiel</b>		<b>2</b>			
<b>Bureau des affaires juridiques</b>					
Division des questions juridiques générales	Groupe de l'administration de la justice	–	3 mois, 1 P-4	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduit
<b>Total partiel</b>		<b>–</b>			
<b>Département de l'information</b>					
		–	1,5 mois, 1 P-3	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduit
		–	1,5 mois, 1 G(AC)	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduit
<b>Total partiel</b>		<b>–</b>			
<b>Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme</b>					
Section de l'appui aux missions de paix	Addis-Abeba	1	P-3	Spécialiste des droits de l'homme	Reconduit
Section de la méthodologie, de l'éducation et de la formation	New York	1	P-4	Spécialiste des droits de l'homme	Reconduit
<b>Total partiel</b>		<b>2</b>			
<b>Total</b>		<b>68</b>		<b>Emplois de temporaire et 52 mois-homme (emplois dont la durée est inférieure à 12 mois)<sup>a</sup></b>	

*Note* : Les fonctions qui s'attachent aux emplois de temporaire (autres que pour les réunions) et l'unité de laquelle ils relèvent sont précisées dans le rapport du Secrétaire général (A/72/790/Rev.1) et mentionnées dans le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/72/857).

*Abréviations* : G(AC) : agent des services généraux (Autres classes) ; GN : agent des services généraux recruté sur le plan national.

<sup>a</sup> Le nombre de mois-homme est indiqué dans la colonne Classe.